



Petit Trappeur du Pilat 8-12 ans



De l'action, de l'évasion, de l'émerveillement !

Programme

Avec un peu de bois, de la ficelle et une boussole, nos petits trappeurs vont pouvoir vivre une semaine pleine d'aventures et de découvertes au contact de la nature : aventures en forêt (recherche de traces d'animaux, orientation, cabanes...), **une demi-journée Cani Rando**, une initiation à la **pêche**, une **chasse au trésor** au milieu des sapins du parc Naturel Régional du Pilat; mais aussi **une veillée astronomie**... et surtout la vie en bivouac sur le camp trappeur.

Autres activités : grands jeux, veillées

Hébergement

Pour cette colo, l'hébergement se fait sous tentes (tentes 2 à 4 couchages), en pleine nature.

Le camp sera situé sur la commune de Bourg-Argental au coeur du Parc Naturel Régional du Pilat.



Encadrement : 1 directeur / 1 adjoint-assistant sanitaire / 1 animateur diplômé pour 8 enfants

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Situé à 1173 mètres d'altitude, le village du Bessat est le plus haut village du massif du Pilat et la plus haute commune du département de la Loire. Niché sur la zone boisée du Haut-Pilat, à 15 km de St-Etienne et à 60 km de Lyon, le centre La Traverse est idéalement placé pour la pratique des activités de pleine nature.

► Cadre de vie (types d'hébergements/effectifs)

Pour cette colo spécifique, l'hébergement se fait sous tente, sur un emplacement spécifique d'un camping de pleine nature, à l'écart des autres vacanciers. Le camp est niché au cœur d'une petite prairie entourée de forêt et de lande.

Les enfants seront logés dans des tentes spacieuses (2 chambres de 2 + 1 séjour dans chaque tente). Bien évidemment la mixité est interdite au sein des tentes. Nous disposons également de deux barnums pour abriter le coin cuisine, et un coin BD, repos... Des tables et bancs seront également installés.

Effectif : 16 participants maximum

L'EQUIPE ET SON PROJET PEDAGOGIQUE

Ce séjour est encadré par un directeur adjoint et un animateur BAFA diplômé. L'équipe d'animation est bien évidemment en lien quotidien avec le(a) directeur(trice) du séjour, qui se rend sur place très régulièrement.

L'ensemble de l'équipe construit le projet pédagogique dans le but de faire passer les meilleures vacances possibles à tous les participants, en répondant aux attentes individuelles et collectives, tout en favorisant l'autonomie de chacun. Notre projet vise à ce que le jeune reste l'acteur principal de son séjour dans le respect des règles de vie préétablies. Le séjour «les p'tits trappeurs du Pilat» s'inscrit parfaitement dans la philosophie éducative de La Ligue de l'Enseignement.

La pratique d'activités de pleine nature, le vécu de bivouac, sont pour nous des objectifs à part entière mais également autant de moyens d'atteindre les objectifs liés aux piliers éducatifs de notre structure.

Notre séjour est agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

LES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Fiche sanitaire et dossier médical

La fiche sanitaire dûment remplie et signée sera remise en main propre au responsable du convoi au départ ou, en cas de rendez-vous sur place, au responsable d'accueil.

En cas de traitement médical en cours, joindre la copie de l'ordonnance et les médicaments en quantité suffisante. C'est l'assistant(e) sanitaire du centre de vacances qui assure la délivrance des médicaments auprès des jeunes, dans le respect de la réglementation en vigueur, à savoir : attention, les médicaments doivent impérativement être accompagnés d'une copie de l'ordonnance à jour.

A défaut de la copie de l'ordonnance, nous ne pourrons

L'ALIMENTATION

Durant le séjour, nous allons mettre tout en oeuvre pour que les enfants vivent des expériences nouvelles. Ce sera le cas également pendant les repas : nous avons fait le choix de l'éducation au goût.

En parallèle, dans le cadre de notre démarche environnementale (label CED, label Clé Verte) nous proposons une alimentation « responsable ». Par alimentation responsable nous entendons une alimentation qui tend à être à la fois :

-optimale pour la santé du public accueilli

-optimale pour la santé de notre planète

Nous pensons qu'il est nécessaire que les enfants goûtent un petit peu des plats, même si ils ne leurs font pas particulièrement envie...puis qu'ils se servent à nouveau s'ils le désirent. Le cuisinier du centre s'occupe de l'achat des denrées et elles sont acheminées en liaison froide par un membre du personnel de la Traverse jusqu'au camp. Tout le matériel nécessaire à la cuisine est présent sur le camp. Les aliments sont issus pour une bonne partie de l'agriculture biologique (épicerie, lait, oeufs, pain...) et de l'agriculture locale (boeuf, yaourts, fromages, jus de pomme...).

Concernant l'approvisionnement nous préférons les circuits courts (fruits et légumes, viande...). Consommer « local » et le faire savoir aux enfants c'est garder contact avec celles et ceux qui nous nourrissent. C'est aussi être solidaire de l'économie locale et participer au maintien des emplois autour de notre centre. C'est pourquoi Simon fait appel à Jean-Marc, épicier du village et fournisseur officiel de La Traverse en fruits et légumes de saison ! Les menus sont ainsi adaptés toute l'année aux produits disponibles chez les producteurs. En mangeant des produits de saison, les enfants trouvent ainsi du goût dans des fruits et légumes qui ont mûri au soleil. La nourriture est interdite dans les tentes. Les bonbons etc. sont collectés et disponibles à certains moments de la journée sous le marabout collectif.

Allergies alimentaires : il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux afin que nous puissions organiser la restauration en fonction.

DES NOUVELLES DE VOTRE ENFANT

Par courrier : Centre la Traverse - 2 Rue Traversière - 42660 LE BESSAT

Par téléphone : Dans le respect de la vie collective et du rythme de l'enfant, les téléphones portables sont interdits.

Pour avoir des nouvelles de votre enfant nous vous conseillons le **blog**.

Les codes d'accès au Blog de la colo de votre enfant vous seront communiqués sur la convocation de départ.

Chaque jour les enfants peuvent lire et répondre aux mails qu'ils reçoivent de leurs parents.

Les enfants pourront joindre leurs parents par téléphone 3 fois par semaine. Les téléphones portables seront récupérés à l'arrivée et placés dans des enveloppes personnalisées au nom de l'enfant. L'utilisation du téléphone du centre ne doit se faire qu'en cas d'urgence au 04 77 20 40 05.

PRATIQUE ADDICTIVES

La loi française interdit la consommation d'alcool aux mineurs et la consommation de tabac dans les lieux publics et spécialement dans les centres de vacances. La loi interdit également la consommation de drogues et de produits stupéfiants. Si elle n'était pas respectée, nous aurions obligation légale de déclarer ces infractions au procureur de la République.

ASSURANCE

Tous les participants à nos séjours sont couverts par l'assurance du centre de vacances. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la sécurité sociale et de la mutuelle.

Toute disparition ou détérioration d'objets devra être impérativement signalée par votre enfant au Directeur dès qu'il s'en apercevra et, en tout état de cause avant la fin du séjour.

Nous vous rappelons que les pertes d'objets, les vols dans les véhicules, les bijoux et les espèces ne sont pas garantis par l'assurance. En conséquence, nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, de disparition ou même de détérioration.

PREPARER VOTRE SEJOUR

Trousseau de séjour / trousseau spécifique

La valise doit impérativement être étiquetée au nom de l'enfant et à son adresse, avec la précision du lieu de séjour. Les enfants vont vivre une expérience « intense » en plein air, aussi, nous vous demandons de prévoir des vêtements solides, pratiques, peu salissants et adaptés aux conditions climatiques de la moyenne montagne.

Une fiche de trousseau indicative sous forme d'inventaire vous a été transmise avec le carnet de voyage.

Nous vous rappelons que l'inventaire de toutes les affaires de vos enfants est la seule pièce qui puisse permettre de contrôler efficacement le contenu de la valise. Aussi doit-il être le plus précis possible sans oublier les objets de types montre, lunettes de soleil...

L'inventaire doit être fixé dans le couvercle de la valise et nous vous conseillons d'associer votre enfant à son élaboration.

Pour les moins de 12 ans, le trousseau doit être marqué au nom de l'enfant. A l'arrivée et au départ, les animateurs vérifieront les inventaires.

Au-delà de 12 ans, le jeune sera autonome sur son inventaire mais il reste conseillé de marquer les vêtements.

Le lavage du linge est prévu uniquement sur les séjours de deux semaines et plus.

L'ARGENT DE POCHE

Pour quelques souvenirs et cartes postales...

Une somme maximale de 10€ nous semble raisonnable pour un séjour d'une semaine. L'argent de poche doit impérativement être remis au responsable du voyage dans une enveloppe, sur laquelle sera porté le montant ainsi que les « nom et prénom » de l'enfant. Le solde sera restitué à l'enfant en fin de séjour. Aucun crédit ne lui sera consenti.

COMPORTEMENT GENERAL

Tout a été mis en œuvre pour que votre enfant passe des vacances inoubliables et riches en découvertes. Cependant, si son comportement était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à sa charge.

MEMO

A envoyer obligatoirement « 15 jours avant le début du séjour » : toutes les informations qui seraient importantes de nous faire connaître (ex : régime alimentaire spécial, allergies...)

Attention, en l'absence de la réception de ces documents, le centre ne pourra pas accueillir votre jeune.

Documents à remettre le jour du départ :

- Fiche sanitaire complétée et signée (avec n° de portable des parents pour contact en cas de besoin)
- Imprimé droit à l'image complété et signé
- Argent de poche dans une enveloppe au nom de l'enfant (avec montant)
- Copie ordonnance et médicament si traitement

Bon séjour avec Vacances Pour Tous !

Document à nous retourner impérativement :

Vacances Pour Tous

6 rue Buisson – CS 50514
42007 Saint-Etienne Cedex 1

Le mot de la Direction :

Toute l'équipe est heureuse de t'accueillir pour un séjour placé sous le signe de la détente, de la convivialité et bien sûr de la vie en collectivité dans le respect de chacun. Sache que nous serons à ton écoute et que nous ferons le maximum pour que ton séjour se déroule dans les meilleures conditions afin que tu gardes de tes vacances, un inoubliable souvenir.

A très bientôt

Quelques éléments de vie collective tenant lieu de règlement intérieur

Vie sur le camp : Concernant le camp sous tente en milieu naturel, c'est pour nous un aspect très important du séjour. Il représente pour certains enfants la première occasion de dormir « dehors », sous tente. Nous avons à disposition des tentes de quatre personnes, nous permettant de répartir les enfants selon les affinités et les genres. Cela permet aux enfants de vivre un vrai dépaysement, organiser le camp, vivre une veillée grillades & feu de camp, autant de moments que l'on espère inoubliables ! La Traverse dispose de tout le matériel nécessaire au campement (tente, barbecue, bidons, etc.) et également d'un minibus pour apporter ce matériel, ou transporter des enfants. Pour la dernière nuit, si la météo le permet et si nous sentons les enfants prêts pour cette expérience, nous proposons un bivouac sans tente, au plus près de l'esprit trappeur.

Les colons seront amenés au cours de leur séjour à participer à la conceptions des repas. Les jeunes aident les animateurs à faire à manger., au débarrassage des tables ainsi qu'au rangement journalier de leurs lieux de vie : tentes, coin repas, coin repos... Le fait de camper en pleine nature ne permet pas l'utilisation d'une douche au quotidien. Enfants et animateurs auront accès aux douches et sanitaires de La Traverse deux fois durant le séjour. La toilette corporelle des autres jours se fera avec des bidons d'eau potable, ou des lingettes corporelles, dans un espace réservé à cet effet.

Infirmierie : Elle est aménagée dans une tente réservée à cet effet avec une malle qui ferme à clef pour ranger les médicaments des enfants et des accessoires de soins. Elle est ouverte durant les temps de la vie quotidienne avec la présence d'un adulte. La personne titulaire du PSC1 est référente de l'infirmierie et gère les traitements médicaux. Elle veille également à ce que les trousse de secours soient toujours complètes, tient le registre d'infirmierie, et se tient à disposition des enfants.

Objet de valeur : La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur MP3, bijoux, etc.). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée à la directrice dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention, les vols, dégradations ou pertes ne sont pas couverts par notre association.

Argent de poche : L'argent de poche doit impérativement être remis au responsable (au moment du convoyage ou à l'arrivée au centre) dans une enveloppe fermée, sur laquelle sera porté le nom de l'enfant et la somme. Il y a très peu (voir pas du tout) de moments durant le séjour qui permettent aux jeunes de dépenser leur argent. Nous partons du principe que les vacances ne riment pas forcément avec consommation, et que l'argent en colo n'est pas une nécessité. Les enfants peuvent acheter une carte postale, mais nous n'organisons pas de sortie spécifique pour qu'ils dépensent leur enveloppe.

Téléphone portable : Le téléphone portable est vivement déconseillé pendant la colonie, nous sommes sur un camp trappeur. Pour donner des nouvelles un blog est alimenté le plus régulièrement possible avec explication de votre journée et des photos souvenirs! Il est possible que les familles envoient des messages aux participants. Les colons pourront appeler leur famille lors des deux jours où ils seront de passage sur le centre d'accueil La Traverse.

Comportement général : Tout acte de vandalisme ou de dégradation volontaire, toutes formes de violences verbales répétées ou physiques caractérisées, impliqueraient un renvoi immédiat de leurs auteurs, sans préjuger des poursuites qui pourraient être engagées ultérieurement. La possession de substances illicites, la culpabilité de vol constatée ainsi que tout comportement pouvant nuire à la sécurité du participant ou à celle de ses camarades, sont aussi des motifs de renvoi immédiat.

Attention : En cas de renvoi, aucun remboursement ne pourra être exigé et les frais de retour (Participant + accompagnateur) seront facturés à la famille ou à la collectivité ayant inscrit le jeune.

Nom de la famille ou de l'organisme :

Adresse :

Téléphone :

Nom et prénom du participant :

La signature de ce règlement, implique sa lecture et son acceptation sans réserve dans son intégralité.

Le responsable légal ou la collectivité

Le participant

Nom.....

Nom.....

Prénom

Prénom.....

Signature :

Signature.....

Nom, prénom de l'enfant Sexe Age

Colo Séjour du au

FIGHE INDIVIDUELLE DE TROUSSEAU

Nb	VETEMENTS	Arrivée centre	Départ centre	Observations
6	tee-shirt			
6	Slips/ culottes			
6	Paires de chaussettes			
1	Pyjamas			
2	Pantalons/ Jeans			
2	Survêtement x2			
1	Blouson/ veste/ Anorak			
2	Pull chaud			
2	Sweet shirt			
1	K-WAY ou vêtement de pluie (indispensable)			
	CHAUSSURES			
1	Paire de baskets			
1	Chaussures de marche			
1	Pantoufles / chaussons			
	DIVERS			
1	Duvet ou Sac de couchage			
1	Lunettes de soleil			
1	Gants (pour les séjours hiver)			
1	Bonnet (pour les séjours hiver)			
1	Serviette de table			
1	Casquette			
1	Mouchoirs			
1	1 sac pour le linge sale			
1	1 petit sac à dos pour les balades			
1	1 gourde ou petite bouteille			
1	1 veilleuse si l'enfant en a besoin			
1	Appareil de photo (facultatif)			
	POUR LA TOILETTE			
1	Serviette de toilette			
1	Trousse de toilette			
1	Bonnet de douche (cheveux longs)			
	SUPPL. SEJOUR CANI- TRAPPEUR et SEJOUR P'TIT AVENTURIER			
1	Paire de chaussures de marche			
1	Veste ou Sweat chaud			
1	Lampe de poche			
	SUPPL. SEJOUR P'TITS CHEFS DU PILAT			
1	Paire de chaussure spécifique pour la cuisine			

Cette liste est indicative et laissée à l'appréciation des parents...

- Il est conseillé de marquer les vêtements au nom et prénom de l'enfant.
- Eviter toutes choses ou objets de valeur, et les vêtements qui craignent les activités de plein air.



Droit à l'image Demande d'autorisation

À REMETTRE : voir fiche descriptive du séjour



FICHE D'AUTORISATION À PHOTOGRAPHER, À FILMER

Je soussigné(e),

Nom

Prénom

Demeurant

Agissant en qualité de,
Cocher la case correspondante

- Père Mère Tuteur légal

Autorise l'équipe d'encadrement et l'organisateur du séjour :

Référence : du : au :

À photographeur et à filmer l'enfant (nom, prénom) :

Autorise la Ligue de l'enseignement organisateur/producteur dudit séjour à représenter, sans limitation de durée, la ou les photographies ou films pris pour les usages suivants :

Cocher la case correspondante

- Publications nationales et régionales de Vacances pour tous/Ligue de l'enseignement.
- Présentations sur des blogs, sites internet et réseaux sociaux édités par Vacances pour tous/Ligue de l'enseignement.

Fait à : le

Signature des responsables légaux du participant :